

ANNEXE I

ACCORDS INTERNATIONAUX BILATÉRAUX

Algérie, République d'

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire constituant un accord amendant et prorogeant l'Accord entre le Canada et la République algérienne démocratique et populaire portant sur l'ouverture d'une ligne de crédit au titre de la coopération en date du 1er juin 1973

Alger, le 6 novembre 1978 et le 12 février 1979
En vigueur le 12 février 1979
Avec effet rétroactif au 1er juin 1978

Allemagne, République Fédérale d'

Traité d'extradition entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne

Ottawa, le 11 juillet 1977
Les Instruments de ratification ont été échangés le 31 août 1979
En vigueur le 30 septembre 1979

Argentine

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République d'Argentine sur le transport aérien commercial

Buenos Aires, le 8 mai 1979
En vigueur provisoirement le 8 mai 1979

Bangladesh

Accord général entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Bangladesh concernant la coopération au développement

Dacca, le 14 décembre 1979
En vigueur le 14 décembre 1979

Barbade

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le

Gouvernement de la Barbade constituant un Accord provisoire relatif aux services aériens internationaux

Bridgetown, le 23 novembre 1979
En vigueur le 23 novembre 1979

Cameroun

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République Unie du Cameroun constituant un Accord relatif aux investissements canadiens dans la République du Cameroun assurés par le Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations

Yaoundé, le 8 juin 1979
En vigueur le 8 juin 1979

Chine, République Populaire de

Échange de notes constituant un Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Chine prorogeant l'Accord commercial du 13 octobre 1973

Ottawa, le 19 octobre 1979
En vigueur le 19 octobre 1979
Avec effet rétroactif au 13 octobre 1979

Protocole de coopération économique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Chine

Ottawa, le 19 octobre 1979
En vigueur le 19 octobre 1979

Communauté Économique Européenne

Accord en matière de pêche entre le Gouvernement du Canada et la Communauté économique européenne

Bruxelles, le 28 juin 1979

Accord sous forme d'Échange de lettres entre le Gouvernement du Canada et la Communauté économique européenne concernant leur Accord en matière de pêche

Bruxelles, le 28 juin 1979